



SUBMERSION
MARINE



RUISSELLEMENT
PLUVIAL



CRUE
DE RIVIÈRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Consultation publique sur le programme de prévention des inondations du territoire du 9 décembre 2022 au 15 janvier 2023

Le territoire Le Havre-Estuaire-Pointe de Caux est soumis à des risques d'inondations. Pour limiter la vulnérabilité du territoire face à ces événements, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la Ville du Havre et HAROPA PORT | Le Havre se sont engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

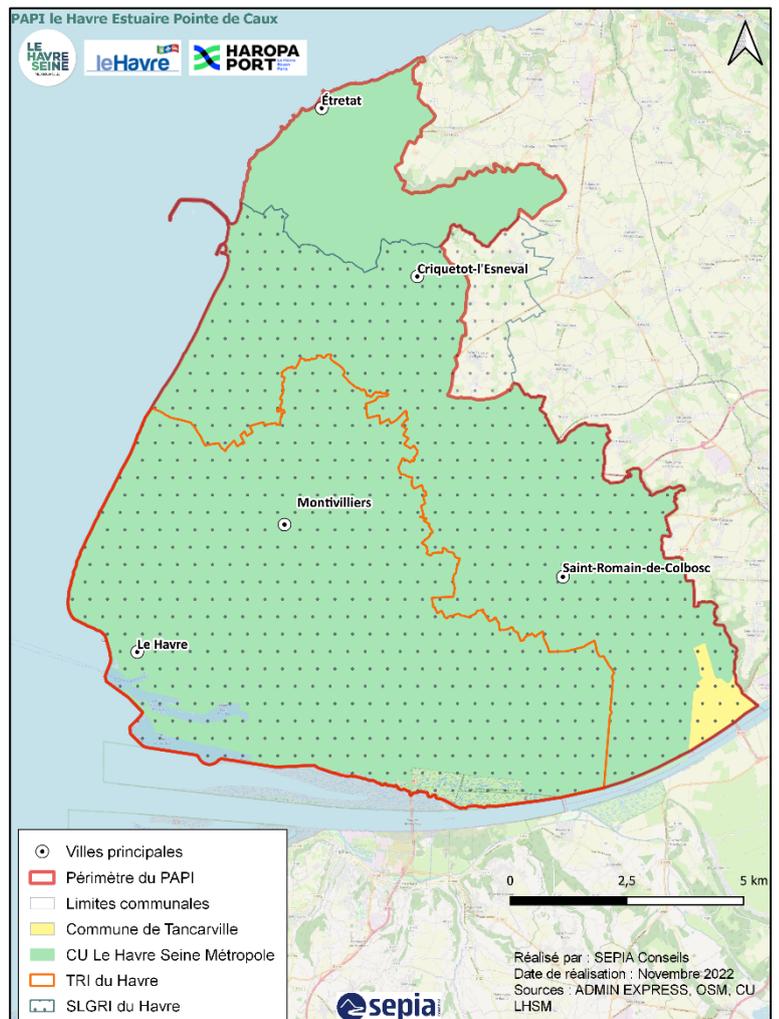
Les dispositifs nationaux de PAPI regroupent un ensemble d'actions et de travaux à l'échelle d'un bassin de risque. Leur objectif est de réduire de manière durable les impacts et les conséquences qu'ont les inondations sur les personnes, les biens et les activités économiques. Le PAPI Le Havre Estuaire Pointe de Caux fait suite au PAPI Lézarde engagé en 2004 : il a pour **objectif de poursuivre et de compléter les actions engagées lors du précédent programme sur un territoire désormais étendu à l'échelle de toute la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.**

Le périmètre du PAPI comprend l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, ainsi que les installations portuaires situées dans la circonscription d'HAROPA PORT | Le Havre intégrant partiellement la commune de Tancarville afin de rester cohérent avec le périmètre du PPRL PANES (Plan de prévention des risques littoraux de la Plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine), **soit 55 communes concernées.** Cela permet d'agir pour l'ensemble des communes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole à l'échelle de bassins cohérents.

La démarche PAPI, une démarche partenariale et participative

Le PAPI Le Havre Estuaire Pointe de Caux, c'est :

- Une convention de partenariat existe entre l'État, le porteur du projet PAPI et les acteurs : l'État, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la ville du Havre et HAROPA PORT | Le Havre s'accordent et s'engagent sur un plan de financement et des modalités de mise en œuvre des actions programmées.



Cartographie du périmètre du PAPI Le Havre Estuaire Pointe de Caux (© Sepia Conseils)

- Un programme d'actions structuré en 7 axes comme suivant : **1/ le développement de la culture du risque, 2/ la prévision et l'alerte, 3/ la gestion de crise, 4/ la prise en compte des risques d'inondation dans les projets d'urbanisation, 5/ la réduction de la vulnérabilité des enjeux, 6/ la gestion des écoulements et 7/ la gestion des ouvrages de protection.**
- Un label garanti, sur toute la durée des 6 ans du programme, pour une adéquation entre les enjeux identifiés et les moyens financiers et humains engagés au regard des phénomènes d'inondation affectant le territoire.
- L'implication de tous les acteurs et habitants du territoire à travers une large consultation.

Qui porte le PAPI ?

Du fait de ses compétences sur la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) ainsi qu'en matière de gestion des ruissellements en milieu rural et d'assainissement pluvial en milieu urbain, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole est le porteur du PAPI. HAROPA PORT | Le Havre et la Ville du Havre sont également partenaires de ce PAPI.

Ainsi ces trois maîtres d'ouvrages portent des actions, selon leurs compétences et enjeux respectifs.

Un territoire soumis à des risques d'inondations

Le territoire **Le Havre-Estuaire-Pointe de Caux** est soumis à des risques d'inondations de différentes natures :

- Inondations par ruissellements et coulées boueuses, sur les secteurs imperméabilisés en centre urbain, sur les bassins versants ruraux et périurbains affectant les villages et les zones urbanisées situées en aval ;
- Inondations par débordement de rivière (crues rapides affectant la vallée de la Lézarde et l'Oudalle-Rogerval) ;
- Inondations par submersion marine pouvant affecter principalement la ville basse du Havre et la zone industrialo-portuaire.

Une consultation du public sur les actions du PAPI

Ce programme comprend une cinquantaine d'actions parmi lesquelles :

- 1- Actions de sensibilisation et de communication auprès de la population et des acteurs du territoire pour améliorer les connaissances et la culture du risque inondation ;
- 2- Actions de modernisation des stations météorologiques pour la prévision et l'installation de capteurs de niveaux de marée pour la surveillance des risques de submersions marine ;
- 3- Développement d'outils d'aide à la gestion de crise pour favoriser le retour à la normale en cas d'inondation ;
- 4- Conseils pour la prise en compte des risques d'inondation dans les projets d'urbanisation ;
- 5- Diagnostics pour réduire la vulnérabilité de bâtiments et améliorer la résilience ;
- 6- Etudes et travaux de gestion des écoulements sur le bassin versant du Saint-Laurent et de l'Oudalle, la vallée de la Lézarde, et la Rouelles, ainsi que des aménagements d'hydraulique douce (haies, bandes enherbées, mares sur l'ensemble du territoire) ;
- 7- Etude de faisabilité pour des ouvrages de protection contre les submersions marines.

Afin de construire ce programme de manière partagée, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et ses partenaires ont souhaité mettre en œuvre une consultation du public **du 9 décembre 2022 au 15 janvier 2023**. Cette consultation a pour but de **recueillir l'avis ou les observations de la population sur le programme d'actions du PAPI**.

Participez à la consultation en ligne :

- Le site internet <https://www.lehavreseinemetropole.fr> regroupe l'ensemble des informations et documents concernant le projet PAPI. Un questionnaire et un formulaire sont à la disposition de tous.

Chiffres clés sur le territoire et le projet PAPI :

- 55 communes concernées par le PAPI

- 218.786 habitants à l'échelle du PAPI
- 37 km de linéaire littoral
- 60% du territoire constitué de terres arables et prairies
- 15% du territoire constitué d'espaces naturels
- 13% du territoire constitué d'un tissu urbain
- 10% du territoire constitué de l'espace portuaire et industriel
- 5 zones Natura 2000
- 9 sites de mesures hydrométriques
- 16 stations météo sur le territoire du PAPI
- 27 repères de crues sur le territoire du PAPI

Contacts presse :

Le Havre Seine Métropole et Ville du Havre : Thomas RENARD – thomas.renard@lehavre.fr – 06 79 03 61 45
HAROPA PORT | Le Havre : Camille LEMAIRE – camille.lemaire@haropaport.com – 06 68 74 62 84